



MAIRIE DU BEC HELLOUIN

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 53 – SEPTEMBRE 2019

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FINET Pascal, Maire.

Etaient présents : MM. FINET, MULET, COUY, THONNEL, HUGONNENC, Mmes BRUNY, FALCE et LABOIS

Absents excusés Mmes DUBRUNFAUT et HERVE-GRUYER et M. CANU

Mme LABOIS a été désignée secrétaire de séance.

Aménagement de sécurité dans le village : signature de la convention avec le Département de l'Eure

Les travaux d'aménagement de sécurité dans le village décidé en début d'année ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police qui a été accordée. Maintenant avant le lancement des travaux il convient de signer une convention avec le Département de l'Eure pour que la commune assure la maîtrise d'œuvre des travaux sur la RD 39, domaine du département.

Le Conseil charge M. le Maire de signer la convention dont les termes lui ont été présentés.

Ces travaux prévus à l'entrée du village, côté Pont-Authou, commenceront le lundi 14/10. La circulation se fera par alternat au droit du chantier. Veuillez nous excuser de la gêne occasionnée.

Autres travaux de sécurité dans le village

L'entreprise chargée des travaux procédera à la coupe du trottoir en face du monument aux morts afin de créer un accès PMR.

M. Lebrun, gérant du camping a demandé un ralentisseur au droit du camping pour faire baisser la vitesse des usagers de la route de St Nicolas, le conseil va se rendre sur place pour étudier cette demande.

Repas des Sages

Le conseil municipal a décidé comme chaque année :

- D'organiser un repas communal le 11/11/2019 à l'Auberge de l'Abbaye,
- De l'offrir aux personnes de 65 ans et plus habitant la commune,
- De l'offrir aux conseillers municipaux qui désirent y participer.

Autres travaux

- M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a du faire intervenir une entreprise pour réparer l'horloge de l'église qui est en panne. L'entreprise devra intervenir à nouveau pour réparer le système du tintement, un devis a été établi pour 1 720€. Le conseil municipal accepte ce devis et charge M. le Maire de commander les travaux.
- M. le Maire informe le conseil que la toiture de l'immeuble de l'Archange est en très mauvais état et que de nombreuses infiltrations d'eau

ont nécessité l'intervention de l'entreprise qui a travaillé sur la construction du salon de thé.

Cette entreprise a établi un devis de 19 000€ pour la réfection complète de la toiture.

Le conseil charge M. le Maire de solliciter d'autres entreprises pour établir des devis.

Chemins du Mont-Saint-Michel

M. le Maire informe le conseil municipal que l'Association des Chemins du Mont-Saint-Michel, fondée en 1998, est chargée de retrouver et de promouvoir les anciens chemins de pèlerins au Mont-Saint-Michel, de créer à partir de ces chemins une animation culturelle et touristique et de contribuer à l'émergence de projet. Dans le cadre de ces missions, l'Association souhaite définir un partenariat avec les différentes communes concernées par le passage des chemins.

Le conseil municipal a souhaité adhérer à cette association et a chargé M. le Maire de signer la convention.



Clou en bronze qui sera fixé sur la voirie

Questions diverses

- M. Couy, président de l'association des propriétaires riverains fait le compte rendu de la tournée des rivières qu'il a effectué le matin même avec M. le Maire et 2 membres de l'association.
- Mme Labois fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue pour la préparation de la décoration de Noël du village. Si des personnes veulent se joindre à ces ateliers, bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la mairie.

Le conseil municipal sollicite également tous les habitants pour la décoration des maisons ou des jardins.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été close à 23 :30

Informations dématérialisées

Nous vous rappelons que nous envoyons par mail des informations diverses. Si vous n'êtes pas encore inscrits, envoyez un mail à mairie-lebecHELLouin@orange.fr nous autorisant à le faire.

Commémoration Junot

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernier bulletin, le samedi 31 août s'est déroulée sur la place de l'Abbé Herluin, la commémoration de la libération du village le 24 juin 1944 par le régiment canadien de La Chaudière.



Cette cérémonie s'est déroulée en présence de :

- M. Fabien Martorana, sous-préfet de Bernay
- M. Stéphane Nadeau, capitaine de frégate représentant l'honorable ambassadrice du Canada Isabelle Hudon
- M. Daniel David, vice-président de l'Association Juno,
- M. Sylvain Ponceau, chef du protocole
- Mme Nicole Durantou, sénatrice
- M. Gouttefarde, député,
- M. le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- M. André COUY, Président des Anciens Combattants du Bec Hellouin

Les hymnes du Canada et de la France ont été chanté par la chorale, des discours ont été prononcés, la Promesse du Souvenir a été lu en Français par Manon et en Anglais par Marianne, filles de M. Ponceaux. Puis des fleurs et des gerbes ont été déposés au pied de la plaque qui a été posée à l'entrée de la mairie, des plaques ont été également posées aux entrées du village

Nous remercions l'ensemble des porte-drapeaux du territoire, la chorale, les conseillers municipaux, l'Association Mon Village et son joueur de cornemuse ainsi que toutes les personnes présentes et ayant aidé à l'organisation de cette manifestation.

Le très haut débit arrive chez nous – Attention aux escroqueries

La mise en œuvre du Très Haut Débit sur le département de l'Eure est un projet ambitieux actuellement mené sur le territoire du Département de l'Eure. D'ici 2025, au plus tard, le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique apportera la fibre optique dans l'ensemble des foyers et entreprises du territoire. Altitude Infrastructure l'accompagne dans cette aventure.

Très prochainement des travaux de voirie pour l'installation de la fibre vont être entrepris pour desservir les hameaux du Bec. Le centre du village est déjà équipé.

Nous tenons à vous mettre en garde contre des tentatives d'escroquerie qui commencent à fleurir à cette occasion. Eure Normandie Numérique demande à tous les usagers d'être particulièrement vigilants sur des pratiques frauduleuses tels des mails reçus intitulés « Raccordement à la fibre imminent : vérification de vos lignes ». Ce courriel vous demande de réaliser un audit pour vérifier la compatibilité de vos équipements téléphonique et internet avant l'arrivée de la fibre et de cliquer sur un lien.

Or, il n'y a aucune vérification à réaliser avant l'arrivée de la fibre.



Il est recommandé de ne pas cliquer sur le lien et de supprimer complètement ce courriel de la boîte mail car risque d'infecter votre ordinateur ou de récupérer vos données personnelles.

Retrouvez routes les informations concernant le réseau et testez votre éligibilité sur www.eureka-thd.fr ou au 08 05 76 27 27

Si vous êtes éligible vous devrez vous abonner à l'un des opérateurs partenaires (liste en mairie) qui viendra chez vous procéder au raccordement.

Autre tentative d'escroquerie

Nous venons de recevoir sur la boîte mail de la mairie un message émanant de **AW: lAvis-de-remboursement!** : **00347652876** et imitant tout à fait un site de la Direction des Impôts nous informant que nous avons un trop perçu sur nos impôts 2019 et nous proposant de faire sans tarder une demande de remboursement.

Bien entendu une mairie ne payant pas d'impôt sur ses revenus, il paraît bizarre que la DGFIP nous avise d'un remboursement.

Vous trouverez jointe à ce bulletin un communiqué de presse « Appel à la vigilance sur les usurpations d'identité en ligne » émanant de la DGFIP et regroupant les principales fraudes et des conseils si vous êtes victime d'une arnaque.

Dans tous les cas ne jamais donner ses références bancaires si ce n'est sur un site sécurisé pas plus qu'au téléphone.

Activités diverses au Bec Hellouin

Différentes activités sont organisées dans les locaux de la mairie :

- Le jeudi de 17 à 19h : cours de peinture donnés par Christine Delaporte, renseignement au 02 32 44 30 38 ou s'adresser au cours.
- Le lundi soir de 18h à 20h : cours de jumbé s'adresser au cours.
- Une fois par mois le mardi après-midi danse folklorique, renseignements au 02 32 43 33 35 Mme JULIE Michèle

- Le club des Heures Joyeuses propose également aux personnes retraitées ou autre de les rejoindre pour des sorties ou après-midi récréatifs 1 /mois. Renseignement auprès de M. JP VITTECOQ, le calendrier est également à votre disposition en mairie.
Le club de randonnée propose également 1 sorties par mois alternativement le mardi puis le

samedi. Prochaine sortie le samedi 19 octobre à St Benoist des Ombres départ à 8h30 parking de la mairie. Renseignement auprès de M. JP VITTECOQ, le calendrier est également à votre disposition en mairie.

- Mme Mylène Porcher organise des ateliers sur le thème Zéro Déchets, les prochaines sont prévues les 22/11 et 13/12

Agenda

12 octobre : dîner dansant de l'association Mon Village 11 novembre : commémoration des guerres
6 et 7 décembre : téléthon 8 décembre : Noël des enfants du village